

Conditions générales Van Erable B18

Pour un voyage entre le 16/05/2020

et le 15/05/2021

HORAIRES, JOURS D'OUVERTURE ET CONDITIONS DE LOCATION

Attention nuit obligatoire de repos sur le sol américain avant de prendre le camping-car.

Départs/Retours : les départs se font du lundi au vendredi entre 15h00 et 17h00. Les retours se font du lundi au vendredi de 8h00 à 10h00.

Il est indispensable de prendre un rendez-vous avec le centre de location le matin du départ entre 11h et 12h30.

Horaire du centre de location : Du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 15h00.

Fermé le dimanche et les jours suivants : 13 avril (lundi de Pâques), 18 mai (fête des Patriotes / fête de la Reine), 24 juin (fête nationale du Québec (St-Jean-Baptiste)), 1er juillet (fête nationale du Canada), 7 septembre (fête du Travail), 12 octobre (jour de l'Action de grâce)

Durée minimale de location : 3 jours

Âge minimum et permis de conduire : les conducteurs doivent être âgés de 25 ans minimum. Toute personne souhaitant conduire doit être présente le jour du départ avec son permis pour s'inscrire sur le contrat de location.

CAUTION

Par empreinte autorisée de la carte de crédit (pas de carte de débit acceptée) le jour du départ :

- pour les locations de moins de 7 jours : 2 500 \$
- pour les véhicules de classe C31 ou A : 2 500 \$
- pour tous les autres véhicules lors de locations de plus de 7 jours : 1 000 \$

Le dépôt de garantie sera restitué dans les 7 jours suivant le retour de la location. Si vous devez payer des frais supplémentaires, tels que des frais de retour tardif ou des frais de nettoyage supplémentaires, ils seront déduits de votre dépôt de garantie avant le remboursement.

LES PLUS, PLUS, PLUS DES MODELES ERABLE...

Flotte. Le **plus grand choix** de camping-cars de classe A, B, B+, C et C en location au Canada. Le choix de camping-cars pour répondre à tous vos besoins, un choix personnalisé est un choix idéal. La **meilleure qualité** dans le secteur.

Les prix de location comprennent la plupart des services importants et des éléments essentiels de la location tels que : **assistance routière** 24 heures sur 24, **assurance, 160 km par jour** (les kilomètres supplémentaires sont facturés à 0,35 \$ hors taxes par kilomètre au retour), **taxes** fédérales et d'État canadiennes, **conducteurs supplémentaires** (maximum 3)...

JOUR J...

Les départs ont lieu du lundi au vendredi de 15h00 à 17h00.

Veillez prévoir 1 heure pour compléter la documentation, effectuer le dépôt de caution et la démonstration du véhicule. Tous les conducteurs doivent être présents lors du retrait du camping-car et doivent présenter leur permis de conduire complet et valide, leur passeport et leur carte de crédit pour le dépôt de garantie. Les photocopies ne seront pas acceptées.

...ET LE DERNIER JOUR

Les retours ont lieu de 8h00 à 10h00 à la date prévue.

Veillez prévoir jusqu'à une heure pour effectuer l'inspection et la documentation.

Les véhicules doivent être rendus non endommagés, avec le niveau de carburant convenu lors de la réception du véhicule, avec un réservoir d'eaux usées de toilettes vide, un intérieur propre et dans le même état qu'à la sortie du

dépôt. Des frais seront appliqués si le véhicule est rendu avec des dommages supplémentaires, s'il est sale ou si le réservoir d'eaux usées des toilettes n'est pas vide.

CONDITIONS GENERALES

Conducteurs et permis de conduire

Pour pouvoir louer un véhicule, vous devez avoir au moins 25 ans et posséder un permis de conduire en cours de validité.

Lors du départ, tous ceux qui conduiront le camping-car doivent présenter un permis de conduire complet non provisoire. Le Loueur exige le nom de tous les conducteurs titulaires d'un permis qui conduiront le véhicule de plaisance. Tous les conducteurs doivent être âgés d'au moins 25 ans.

Conditions de réservation

Nous exigeons une durée de location minimale de trois jours et un dépôt de 400 \$ est exigé au moment de la réservation.

Départ et retour

Les locations doivent être récupérées et déposées dans les locaux du Loueur à Saint-Eustache, au Québec.

La prise en charge des locations se fait de 15h à 17h, du lundi au vendredi.

Avant votre départ, un spécialiste vous donnera des instructions sur le véhicule et vous montrera comment utiliser le véhicule et ses caractéristiques.

Les retours se font entre 8h et 10h.

Si vous souhaitez prolonger votre période de location, contactez le Loueur dès que possible et il se chargera d'examiner cette possibilité pour vous. Dans le cas contraire, vous devrez payer des frais de retard pour chaque heure passée l'heure de retour prévue.

FRAIS ET REDEVANCES DE LOCATION

Frais supplémentaires

Un dépôt non remboursable de 300 \$ est exigé au moment de la réservation (par semaine de location).

Un dépôt de garantie de 1000 ou 2500\$ est exigé au moment de la prise en charge (selon le modèle).

Le véhicule doit être rendu dans le même état qu'il a été loué, et tous les réservoirs doivent être vidés ou des frais de nettoyage supplémentaires de 35 \$ seront appliqués.

Les réservoirs d'essence seront à un certain niveau au moment de la location et doivent être au même niveau au retour. Si ce n'est pas le cas, des frais de ravitaillement de 2 \$/litre seront facturés.

Des frais de nettoyage de 100 à 500 dollars seront facturés si le véhicule est rendu dans un état qui nécessite un nettoyage complet. Si le coût du nettoyage du véhicule est supérieur au montant des frais de nettoyage complet, vous êtes responsable de ce montant excédentaire.

Remboursement du dépôt de garantie

Votre dépôt de garantie vous sera restitué dans les 7 jours suivant la restitution de votre location. Si vous devez payer des frais supplémentaires, tels que des frais de retour tardif ou des frais de nettoyage supplémentaires, ils seront déduits de votre dépôt de garantie avant le remboursement.

Politique et frais d'annulation

Annulation notifiée plus de 31 jours avant le départ : \$70ht

Annulation notifiée entre 31 et 16 jours avant le départ : \$260ht

Annulation notifiée entre 15 et 9 jours avant le départ : \$650ht

Annulation notifiée moins de 8 jours avant le départ : aucun remboursement

Retour anticipé

Le Loueur ne peut pas accorder de remboursement partiel pour les retours anticipés. Vous serez facturé pour la période de location initialement prévue.

Frais de retard

Les véhicules retournés après 10 heures du matin à la date prévue de retour seront facturés 100 \$ par heure de retard. Veuillez garder à l'esprit qu'une autre famille peut avoir réservé votre véhicule et que nous avons besoin de suffisamment de temps pour inspecter et désinfecter le camping-car entre les locations. Traitez le prochain locataire avec la même courtoisie et le même respect que vous avez reçu lorsque vous avez pris votre véhicule ! Le Loueur se réserve le droit de signaler la disparition du camping-car si celui-ci n'est pas rendu à l'heure convenue.

Sont inclus dans le prix

Tous les camping-cars comprennent un réservoir de propane plein et sont équipés des éléments de base dont vous aurez besoin pour utiliser les installations du camping-car et vous connecter aux services publics des terrains de

camping, notamment un tuyau d'eau, un tuyau d'égout et un cordon électrique .

Remorquage de votre voiture

Malheureusement, les véhicules du Loueur ne permettent pas le remorquage. Vous pouvez toutefois laisser votre véhicule personnel garé chez le Loueur pendant toute la durée de votre aventure de location.

Kilométrage inclus

- Pour une période de location comprise entre 3 et 6 jours, 1000 kilomètres sont inclus dans vos frais de location.
- Pour une période de location comprise entre 7 et 13 jours, 2500 kilomètres sont inclus dans vos frais de location.
- Pour une période de location de 14 jours ou plus, 5000 kilomètres sont inclus dans vos frais de location.

Vous avez la possibilité d'acheter des forfaits de 500 km pour 150\$ avant votre départ.

Si vous dépassez le montant autorisé, des frais de 0,30 \$/km vous seront facturés à votre retour.

ASSURANCE

Toutes les locations de VR comprennent une assurance.

La franchise d'assurance pour les périodes de location de 7 jours ou plus sur tous les camping-cars (sauf la classe c 31 pieds et la classe a) est de 1 000 \$.

La franchise d'assurance pour les véhicules de classe C 31 et de classe A est de 2 500 \$.

La franchise d'assurance pour toute location de moins de 7 jours est de 2 500 \$.

L'assurance exclut les dommages au toit et à ses accessoires, au châssis, au auvent et au pare-brise.

UTILISATION DE VOTRE VÉHICULE

Carburant

Le Loueur dispose de plusieurs véhicules de location qui fonctionnent à l'essence ou au diesel.

Nombre de personnes à bord

Le nombre de personnes qui peuvent voyager en toute sécurité dans un camping-car dépend du nombre de ceintures de sécurité fournies par le constructeur. N'hésitez pas à nous appeler pour vous renseigner sur un modèle spécifique.

Tout le monde dans le camping-car, y compris le conducteur, doit porter une ceinture de sécurité lorsque le véhicule est en mouvement.

Animaux de compagnie

Bien que le Loueur reconnaisse que de nombreuses personnes aiment voyager avec leurs animaux de compagnie, d'autres sont gravement allergiques aux squames, aux poils ou aux plumes d'animaux. Lorsque les animaux domestiques causent des dommages au véhicule de plaisance, le temps de nettoyage et de réparation nécessaire peut avoir une incidence sur sa disponibilité pour les autres locataires. Pour cette raison, le Loueur ne peut pas accepter d'animaux dans les véhicules de location. S'il existe des preuves qu'un animal a été à l'intérieur du véhicule, le locataire sera condamné à une amende d'au moins 500 \$.

Fumée

Il est strictement interdit de fumer dans les véhicules du Loueur. Si une odeur de fumée ou toute autre preuve de tabagisme est détectée lors de la restitution du véhicule, le locataire devra payer des frais de nettoyage supplémentaires d'un montant minimum de 500 dollars.

PROBLEMES

Assistance routière

Les locataires disposeront de deux numéros d'assistance routière sans frais pour contacter le fabricant en cas de panne mécanique ou le Loueur directement pour toute autre question relative aux véhicules de loisirs.

Que dois-je faire si mon véhicule de location est impliqué dans une collision ?

Si votre véhicule a le malheur d'être impliqué dans une collision de la route ou dans un autre accident, informez immédiatement le Loueur. Veillez à obtenir et à fournir un rapport de police écrit complet.

LITIGE

Les présentes conditions générales sont soumises au droit français. Tout litige résultant de l'exécution, de l'interprétation ou de l'application du contrat de voyage sera porté devant la juridiction compétente du lieu du siège social de la société CampingCar-Online.

Le prestataire se réserve le droit d'effectuer un changement de véhicule pour un autre approprié au nombre

d'occupants. Ceci ne constituant pas une rupture de contrat et n'autorisant pas le locataire à prétendre à un quelconque dédommagement.